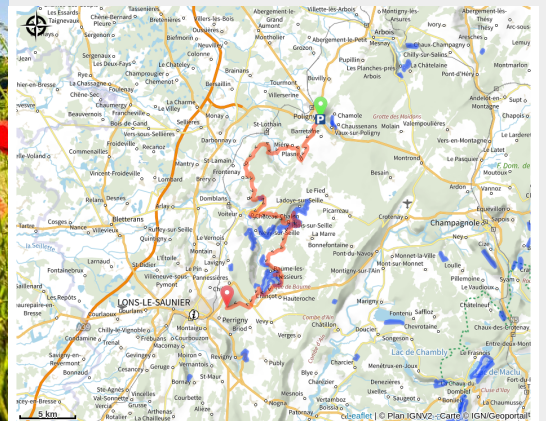


Echappée Jurassienne VTT - Étape 3 : Poligny - Perrigny

Cœur du Jura - Arbois - Poligny - Salins



Château-Chalon (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)



Une étape dans la continuité de la précédente toutefois un peu moins exigeante physiquement et techniquement. Toujours en suivant le Vignoble du Jura, au cœur du Revermont, cette étape permet de relier Poligny, la capitale du Comté au village de Perrigny, accès privilégié pour rejoindre facilement la ville thermale de Lons-le-Saunier qui se trouve être également la préfecture du Jura. En chemin, de nombreux petits villages vigneron et 2 Plus Beaux Villages de France sont au programme !

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 6 h 30

Longueur : 47.1 km

Dénivelé positif : 1453 m

Difficulté : Très difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Oenologique

Itinéraire

Départ : Poligny

Arrivée : Perrigny

Balisage : ► Grande itinérance à VTT

Communes : 1. Poligny

2. Miéry

3. Plasne

4. Saint-Lothain

5. Passenans

6. Frontenay

7. Menétru-le-Vignoble

8. Château-Chalon

9. Blois-sur-Seille

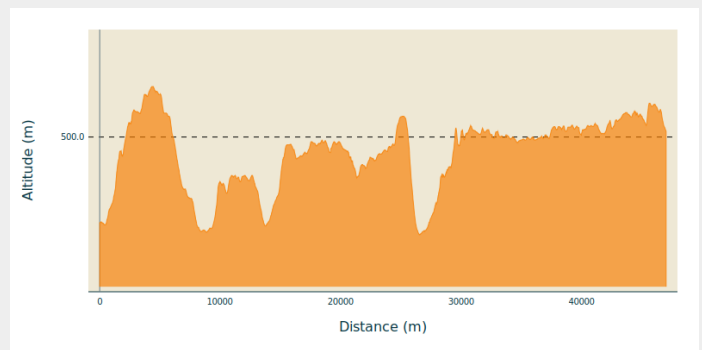
10. Nevy-sur-Seille

11. Hauteroche

12. Baume-les-Messieurs

13. Perrigny

Profil altimétrique



Cette 3ème étape et dernière dans le Vignoble enchaîne là aussi les montées et les descentes raides d'environ 200m de dénivelé. Elles seront au nombre de trois pour cette étape avec néanmoins des sentiers globalement plus roulants et ponctués de routes. Une première belle montée permet de quitter Poligny pour rejoindre Plasne, village qui possède toutes les caractéristiques d'un village du premier plateau jurassien au cœur des pâtures.

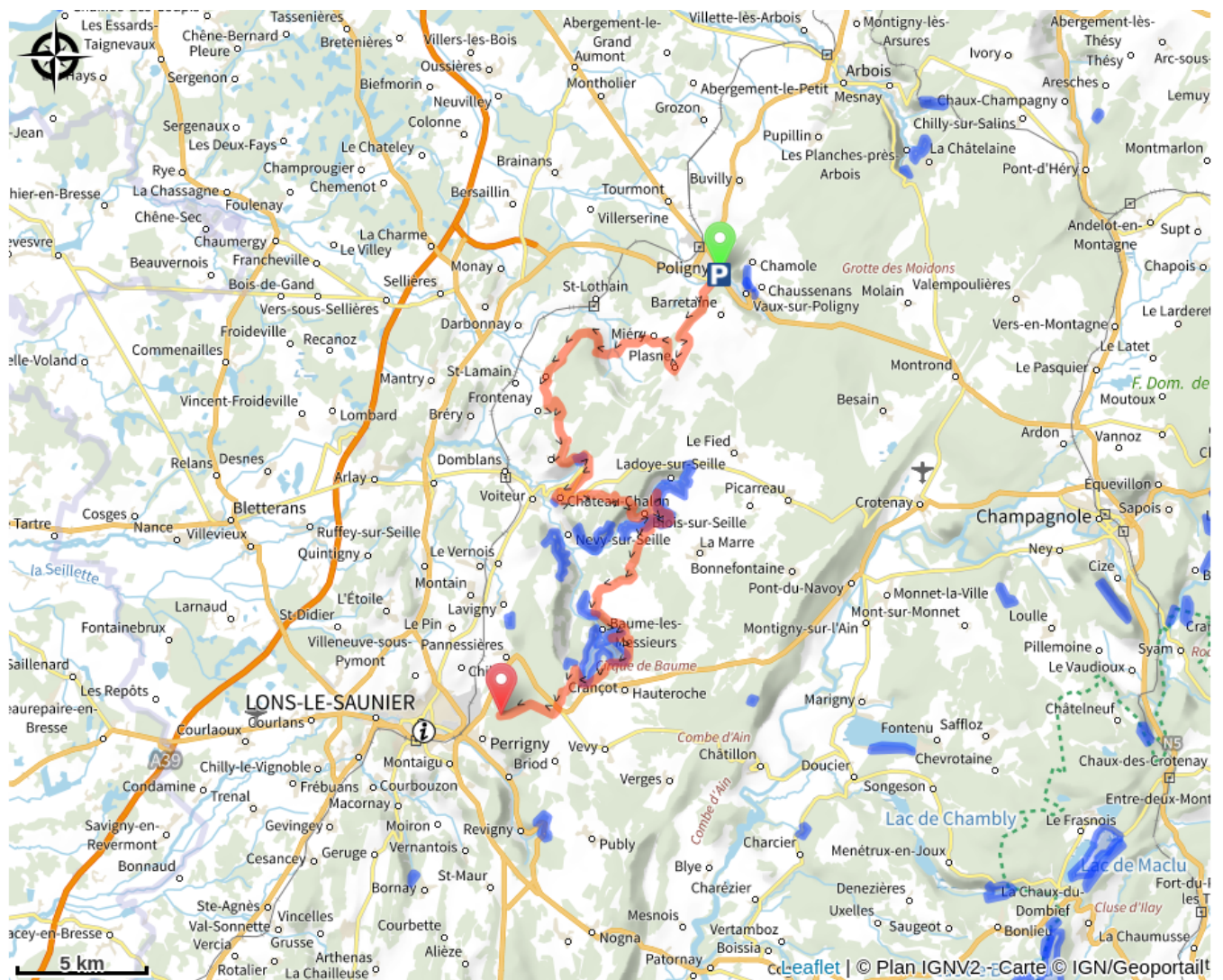
S'en suit une belle descente jusqu'à la rivière de la Brenne avant d'enchaîner, tout en vallons, les traversées de villages vigneron typiques du Jura : Miéry, Passenans, Frontenay. Après un beau passage en single au bord de la reculée qui domine le village de Menétru-le-Vignoble et qui offre de beaux panoramas, place au village de Château-Chalon, berceau du fameux Vin Jaune.

Ce Plus Beaux Village de France mérite que l'on s'y attarde avec ses belles maisons en pierre, ses jardins en escalier et sa position dominante sur les vignes alentour et la vallée de la Haute-Seille. Un passage par la Maison de la Haute Seille et l'école d'autrefois permet de se plonger pleinement dans la culture du village. Mais l'étape n'est pas terminée.

Après une traversée du Bois de Véru et une belle descente sur un chemin forestier, place à la méconnue reculée de Blois-sur-Seille et son petit village paisible qui vit au rythme des cloches de l'église. Après une pause rafraîchissante à la fontaine, place à la montée sur le plateau (par la petite route) pour rejoindre Granges-sur-Baume, petit village qui domine la reculée de Baume-les-Messieurs, autre Plus Beaux Villages de France. Le parcours ne traverse pas le village est reste au-dessus de la reculée en alternant chemins forestiers et singles joueurs. Après un dernier passage par le Belvédère de Crançot, le parcours rejoint Perrigny par une belle traversée de son bois. De là, il est possible de rejoindre facilement la ville de Lons-le-Saunier.

Sur l'Échappée Jurassienne à VTT, la ville de Lons-le-Saunier se trouve à peu près à mi-chemin de la ville départ de Dole et de la ville d'arrivée de Saint-Claude et marque également le changement entre une première partie qui se distingue par le vignoble du Jura et les sites culturels et historiques remarquables et une deuxième partie plutôt orientée autour des sites naturels, de l'eau et des grands espaces.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaisson, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Besançon par la D1083 puis la N83 pour rejoindre Poligny

Parking conseillé

Parking sur la place des Déportés à Poligny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LES LATETS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Lattet sur la commune de Menétru-le-Vignoble.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Jura Tourisme & Attractivité

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

